

RAPPORT D'ORIENTATION

Remarque préliminaire : l'AG est organisée quasiment au milieu de l'année civile 2014 et porte sur l'année civile 2013 c'est-à-dire lorsque notre exercice 2014 est déjà en cours. Ainsi, il paraît curieux de parler des orientations c'est-à-dire des actions à engager pour l'année 2014 sachant que, pour certaines, elles sont déjà bien avancées. Par contre nous pouvons débattre de celles que nous allons mettre en œuvre sur la période des 12 mois à venir d'ici la prochaine AG.

1/ Les projets structurels

- Renforcer notre laboratoire et, éventuellement, diversifier ses capacités d'analyse

Dès la création de la CRIIRAD, laboratoire et association ont été indissociables. C'est sur les analyses de son laboratoire que la CRIIRAD s'appuie afin de jouer un rôle unique, en particulier en cas de catastrophe (on l'a bien vu avec Tchernobyl lors de la naissance de la CRIIRAD en 1986, et avec Fukushima 25 ans plus tard).

Mais le maintien des performances de notre laboratoire, indispensable, a un coût. A l'heure où certaines personnes vont arriver en fin de carrière, nous avons donc décidé d'embaucher Marion JEAMBRUN, jeune docteur en géochimie, qui,

pendant au moins un an, va entièrement consacrer son activité à renforcer l'aspect « qualité » du laboratoire (élaboration et mise à jour des procédures, suivi des performances de nos appareils de mesure, ...). Le travail de fond mené par Marion JEAMBRUN nous permettra d'être en capacité de demander une accréditation COFRAC, désormais exigée par de nombreux commanditaires. Toutefois, nous ne savons pas encore si nous franchirons le pas : cette démarche est financièrement coûteuse, et le fait qu'un laboratoire soit accrédité COFRAC ne signifie pas forcément que les études qu'il conduit soient pertinentes : nombreux sont les exemples où des laboratoires pourtant certifiés n'ont pas détecté une contamination (voir récemment le cas de Vaujourn).

Nous allons également conduire une réflexion relative à la quantité et au type d'analyses effectuées par notre laboratoire. Nous disposons actuellement que de deux chaînes de spectrométrie gamma et d'un analyseur à scintillation liquide. Concernant la spectrométrie gamma, la quantité d'analyses a baissé depuis plusieurs années, pour tomber au plus bas en 2013 (moins de 250 analyses), notamment du fait de notre déménagement qui a rendu nos détecteurs indisponibles pendant plusieurs mois. Concernant la scintillation liquide, l'analyseur est seulement utilisé pour mesurer le tri-

tium, alors qu'il offre de nombreuses autres possibilités. Il pourrait notamment être utilisé pour les mesures réglementaires d'indices d'activité alpha et bêta globale dans les eaux de consommation. Actuellement, nous sous-traitons ce type d'analyse à des laboratoires extérieurs. Le développement du champ d'analyse de l'analyseur à scintillation liquide nécessite toutefois un investissement financier et humain important (achat d'étalons, étalonnage, mise au point de procédures, ...).

Nous vous présenterons l'état de nos réflexions relatives à l'avenir de notre laboratoire lors de l'AG suivante, et nous ne manquerons pas de vous associer aux prises de décision.

- Améliorer l'information

Ces dernières années, les multiples dossiers que nous gérons nous ont tellement submergés que nous n'avons pas toujours été à la hauteur des citoyens, et plus particulièrement de nos adhérents, en terme de diffusion de l'information. Nous en avons conscience, et afin d'y remédier sur le fond comme sur la forme, nous avons lancé plusieurs chantiers. Sur le fond, l'embauche récente de deux salariés devrait permettre à l'ensemble de l'équipe de dégager plus de temps pour la rédaction de documents à destination du public, sans dégrader la qualité scientifique de nos publications, qui reste évidemment primordiale. Par ailleurs nous souhaitons élever le niveau de compétence des personnes relais en organisant des formations spécifiques. De manière plus

générale, nous projetons de diversifier notre offre de formation à destination du public mais également des professionnels. Sur la forme, une modernisation de nos outils de communication a été lancée et se poursuivra dans les prochains mois (nouveau site internet, nouveau logo, diffusion de l'information sur notre compte twitter, élaboration d'une vidéo de présentation de la CRIIRAD : <https://www.youtube.com/watch?v=kX2IAE9NVTE>, mise en place d'une lettre mensuelle d'information à nos adhérents, réflexion sur la présentation des stands que nous tenons sur les salons auxquels nous participons).

308 Les enjeux de la filière uranifère au Québec

2/ Les dossiers

PREC35

6211-08-012

- Mines d'uranium

C'est un engagement très ancien de la Criirad, bien souvent sur fonds propres. Grâce à cela les lignes ont beaucoup bougé...mais il reste encore énormément de problèmes à résoudre. Grâce à un travail en synergie avec les associations locales, avec lesquelles nous avons créé en 2012 le Collectif Mines d'Uranium (<http://www.criirad.org/collectif-mines/sommaire.html>), nous sommes à un moment clé. Nous avons obtenu beaucoup de reconnaissances de situations anormales. Maintenant nous demandons des actions de remédiation de la part d'AREVA. Cela représente un coût très important qu'AREVA, dont l'Etat est actionnaire à 80 %, s'efforce de minimiser. Il est important d'obtenir l'application du principe « pollueur payeur ». Il est important d'être vigi-

lant sur les actions dites de décontamination de sites pollués (en particulier le point de vue de l'administration, donc de l'Etat, est de ne réhabiliter qu'en fonction de l'usage immédiat et pas du futur possible). Il est important de vérifier les protocoles qui sont utilisés pour pouvoir définir si un site est réellement décontaminé... pour tout cela nous travaillons depuis longtemps avec le collectif des Bois Noirs, à St Priest la Prugne dans l'Allier. Nous comptons, vu l'action militante locale, obtenir des avancées...qui pourront bénéficier à tous les autres sites...y compris au Niger. Cette mobilisation doit donc continuer.

- Suivi de la situation à la centrale de Fukushima Daiichi

Suite à la catastrophe nucléaire survenue au Japon en mars 2011, le laboratoire de la CRIIRAD a soutenu des initiatives citoyennes, en particulier celles conduites par M. Wataru Iwata qui a amené à la création du CRMS (Citizen's Radioactivity Measuring Station), qui gère à l'heure actuelle une dizaine de laboratoires de mesure indépendants. Les besoins du CRMS en matière de conseil scientifique et d'audience internationale restent importants. A l'inverse, la CRIIRAD a besoin des connaissances du CRMS concernant la situation sur le terrain afin de mieux apprécier la réalité des conditions de vie et de surveillance et de prendre du recul par rapport aux informations diffusées par TEPCO et les autorités de contrôle. La CRIIRAD est en effet sol-

licitée en permanence par des citoyens français et japonais qui s'interrogent sur l'évolution de la situation au Japon. C'est dans ce but que la CRIIRAD prévoit dans les prochains mois de renforcer son suivi régulier de l'actualité relative à Fukushima, de faire une analyse critique et une synthèse grand public sur les thématiques les plus pertinentes, et de poursuivre les échanges avec le CRMS afin de conserver des liens de partenariat effectifs et de renforcer les compétences de chaque partenaire.

- Réseau de balises

Le réseau de balises, géré par la CRIIRAD et financé par une quinzaine de collectivités locales, est actuellement en développement. En 2013/2014 deux stations ont été installées en Ardèche : une sonde gamma en altitude à Saint-Agrève, et une station atmosphérique complète (suivi des aérosols, des gaz et sonde gamma) à proximité du Tricastin, à Saint-Marcel d'Ardèche. Le réseau comprend désormais 6 stations aérosols/gaz (Péage-de-Roussillon, Romans-sur-Isère, Valence, Montélimar, Saint-Marcel d'Ardèche, Avignon), 3 sondes gamma (Saint-Agrève, Valence, Saint-Marcel d'Ardèche) ainsi qu'une balise aquatique surveillant l'eau du Rhône à proximité d'Avignon. Au cours des prochains mois, nous allons chercher des financements nous permettant 1/ de gérer la station aérosols/gaz située à Echirolles (à proximité de Grenoble), qui vient de nous être rétrocédée

par ATMO Rhône-Alpes, et 2/ d'installer une station complète (aérosols/gaz/sonde gamma) dans le secteur de Lyon/Bugey (pour plus d'informations sur ce projet : <http://petitions.criirad.org/?Pour-un-contrôle-independent-de-la>).

- Transport de matières radioactives

Les autorités estiment que plus de 900 000 « colis » contenant des substances radioactives sont transportés chaque année en France, très majoritairement par la route. Ces chiffres ne tiennent pas compte des transports de matières radioactives exemptées, dispensées de tout contrôle et de toute obligation d'information. La Criirad est mobilisée depuis longtemps sur ce dossier (cf. http://www.criirad.org/transports/transport_mat-radioactives.html). Un bilan est en cours sur la région Rhône-Alpes mais comme cette question concerne toute la France, nous allons nous en servir pour interpellier les autorités nationales sur le laxisme de la réglementation censée encadrer ces activités. Et comme les convois de substances radioactives circulent dans le domaine public, tous les citoyens doivent en connaître les risques. D'où notre mission d'information et sensibilisation qui devra suivre.

- Cycle du combustible

Sur les représentations des exploitants et des organismes officiels, le cycle du combustible (de la mine d'uranium aux déchets) est présenté comme « fermé » (il se reboucle sur lui-même). Comme si

le combustible irradié était recyclé à 96 % et qu'il ne reste que 4% de déchets radioactifs à gérer. La réalité est très différente et la CRIIRAD se propose de présenter, dans les prochains mois, une analyse des mensonges et des enjeux qu'ils s'efforcent de masquer.

- Coût du nucléaire

Nous avons déjà alerté la Cour des Comptes sur le défaut de prise en compte de nombreux déchets dans le rapport qui est sorti en janvier 2012 : boues de Malvési, stériles et résidus miniers, substances comme l'uranium appauvri considérées comme des matières alors que leur statut est particulièrement discutable, etc. La Cour des Comptes avait ignoré notre alerte. Nous allons pouvoir renouveler notre demande avec un dossier encore plus étayé puisqu'elle doit actualiser son rapport en juin 2014. Nous reviendrons également sur le problème de la sous-évaluation des coûts de gestion des déchets ainsi que des accidents nucléaires.

- Les installations nucléaires de base (INB)

La CRIIRAD participe à 5 des commissions locales d'informations (CLI) de Rhône-Alpes (Cruas-Meysses, Saint-Alban/Saint-Maurice-l'Exil, Superphénix, FBFC/CERCA à Romans-sur-Isère et Tricastin). Jusqu'à présent, ce travail était largement pris en charge par le président de la CRIIRAD, l'équipe salariée venant en appui de façon plus ou moins approfondie en fonction de

sa charge de travail. Avec l'aide de la Région Rhône-Alpes, nous nous sommes engagés à renforcer ce volet de notre activité, en consacrant un temps plus important à l'analyse critique des documents transmis par les exploitants et les autorités de contrôle. Nous pourrions ainsi participer plus activement aux travaux des CLI, contribuer à la formation de ses membres, élaborer des documents d'information sur des dossiers présentant des enjeux importants sur le plan sanitaire, environnemental ou en matière de droit à l'information et les mettre à disposition du public via notamment le site www.criirad.org. Au-delà de notre région nous souhaitons assurer une veille plus poussée des INB dans le monde afin de pouvoir être plus réactifs à l'actualité et anticiper les demandes des médias. C'est aussi une demande fréquente de nos adhérents. Etant gestionnaire d'un réseau de balises de surveillance de l'air dans la vallée du Rhône, cette activité de veille peut s'y adosser avantageusement.

- Radon

La CRIIRAD s'implique sur le sujet du radon quasiment depuis sa création en 1986, et bien avant qu'une réglementation ne se mette lentement en place (les dépistages de radon sont obligatoires seulement depuis 2004 dans certains établissements recevant du public et depuis 2010 dans certains lieux de travail). Depuis 2004, la CRIIRAD est agréée pour effectuer les contrôles réglementaires de radon. Ces dernières années,

elle a souhaité limiter son activité « réglementaire » pour mieux se consacrer à d'autres aspects du sujet. Dans les prochains mois, nous envisageons de mettre à la disposition du public un nouvel appareil de mesure en continu à lecture directe, le RAMON 2.2, et nous publierons une analyse critique du dispositif réglementaire en vue d'obtenir son amélioration. En effet, la réglementation actuelle comporte de nombreuses lacunes : le zonage géographique des secteurs dans lesquels les contrôles sont obligatoires est obsolète (élaboré en 2004, il devait être régulièrement mis à jour mais cela n'a jamais été fait) et inadapté (des concentrations élevées peuvent être détectées hors des zones faisant l'objet d'obligations de contrôle, en particulier dans des configurations spécifiques de bâtiments). De plus, les catégories visées par la réglementation « lieux de travail » sont beaucoup trop restrictives, et les propriétaires de bâtiments dans lesquels une concentration élevée en radon est détectée ne savent pas vers qui se tourner car il n'existe pas d'agrément/certification pour les professionnels du bâtiment.

- Nucléaire médical

La CRIIRAD prévoit d'élaborer des documents pédagogiques sur cette thématique, notamment dans le but d'expliquer aux personnes concernées comment réduire leur exposition ou celle de leur entourage.